

LES RAPPORTS DU PARTI SOCIALISTE AVEC LA CONFÉDÉRATION DU TRAVAIL...

Depuis que la *Fédération du Textile* a fait inscrire cette question à l'ordre du jour du Congrès d'Amiens, bien des articles ont été écrits et nombre de militants ont donné leur avis au point de vue théorique. Nul envoi n'a recherché les résultats pratiques que la double action politico-syndicale a donnés dans le Nord. C'est ce que je voudrais examiner ici et je le fais avec d'autant plus de facilité que, par de nombreuses lettres, je suis sollicité de diverses parts de le faire.

Toutes ces lettres ont la même conclusion:

«Ayant longtemps habité Roubaix, disent-elles, vous avez pu voir de près ce qu'a donné, ce qu'a créé comme force, et comme vitalité syndicale, la double collaboration politique et syndicale; nous aimons à croire, que les résultats sont excellents pour que, sortant du domaine local et régional, le syndicat du Textile de Roubaix, qui est l'un des signataires de la proposition, tente de l'appliquer sinon de l'imposer, à l'organisme purement corporatif qu'est la C.G.T.

Pourquoi ne feriez-vous pas connaître ces résultats?».

Je vais essayer de le faire, quoique je sache à l'avance, qu'en me bornant à constater un état de choses, désastreux pour les auteurs de la proposition, on me répliquera que j'écris l'histoire à la façon du... Père Lorient.

De tous temps, la politique fut la grande, l'unique préoccupation des syndiqués du Nord, et, pour mémoire, je rappelle qu'au Congrès de Nantes, en 1894, ils furent de ceux qui suivirent les guesdistes en refusant d'accepter l'orientation économique qu'indiquait le vote du principe de la grève générale.

A Roubaix, principalement, il y eut toujours unité d'action: les militants de la politique étaient les mêmes que les militants des syndicats. Le résultat?

Le mouvement syndical est complètement nul à Roubaix.

Par contre, nulle part plus que là, ne s'est développé le mutualisme syndical et catholique. On a habitué les travailleurs à compter sur le Parti, et seulement sur lui, tuant ainsi chez-eux tout l'idéal révolutionnaire. Résultat plus grave on a créé et développé dans les milieux ouvriers une atmosphère de *«neutralisme syndical»* dans lequel tiennent se perdre tous les efforts des militants syndicalistes.

L'explication de cet état d'esprit, il faut la chercher en ce que les militants politiques étaient les mêmes ayant le plus d'activité dans les syndicats.

Seize d'entre eux appartenaient au *Conseil municipal*: pris dans les rouages des réformes communales, fatalement, ils négligèrent l'action révolutionnaire, (quand il ne la délaissèrent pas complètement) cette action qu'ils avaient menée jusque-là dans les syndicats.

Une autre et très grave conséquence de cette double action commune, fut la subordination de tous les efforts ouvriers à l'action politique; les organismes syndicaux et coopératifs n'ayant qu'un droit: apporter de l'argent au Parti pour faire de la propagande politique.

Les événements firent que le *Parti socialiste* remporta à Roubaix un succès colossal au moment même où l'industrie du Textile traversait une crise commerciale des plus graves.

Il eût fallu, à ce moment, développer, pousser à l'excès, l'esprit révolutionnaire de la masse pour qu'elle puisse résister par la grève aux diminutions de salaires.

Les militants étaient incapables de voir la nécessité de cet effort; grisés par leurs succès politiques, ayant à cœur de tenir leurs promesses sur ce terrain, on les vit augmenter le budget d'assistance de la ville.

Ils créèrent les cantines scolaires qui, de 1892 à 1895, coûtèrent 132.500 francs à la ville. Le crédit de 2.000 francs affecté aux distributions d'effets et de chaussures aux enfants pauvres, monta jusque 22.700 fr.; les dépenses du bureau de bienfaisance et des fourneaux économiques augmentèrent dans les mêmes proportions.

Ces œuvres excellentes, au point de vue politique, empêchèrent, sur le terrain économique les travailleurs de trop s'apercevoir des diminutions de salaires, de s'inquiéter du chômage. Du moment qu'ils trouvaient des ressources du côté des cantines scolaires, du bureau de bienfaisance, ressources compensant les diminutions de salaires qu'ils acceptèrent sans murmurer, avec l'espoir que le Parti ferait mieux encore, ils ne virent pas le besoin, pour eux, travailleurs, de faire un effort, de se syndiquer, d'agir autrement que par le bulletin de vote.

C'est dans ces œuvres d'assistance et de bienfaisance, que se dépensaient l'énergie et la volonté des militants.

Les capitalistes, de leur côté, par la constitution de leurs syndicats, de leurs sociétés de secours mutuels, aidèrent les socialistes à s'enfoncer dans le marais de l'assistance; eux comprirent que, plus les socialistes entreraient dans cette vie plus ils perdraient le sentiment révolutionnaire et moins ils auraient l'esprit de lutte de classe qui seul pouvait déchaîner les conflits.

Nulle part nous n'avons assisté à une telle éclosion de syndicats jaunes - non pas du genre de Biétry (*) que les industriels roubaisiens méprisent de trop - mais des syndicats jaunes autrement solides, autrement organisés que ceux de Biétry et à côté desquels, fonctionnent régulièrement des caisses de chômage et de maladie alimentées en partie par le patronat et par des souscriptions. Les syndicats s'occupent en même temps du placement et du mouchardage.

Il y a quelques années éclata le scandale des fiches, se découvrit l'officine de la rue du Vieil-Abreuvoir à Roubaix. Cette officine qui dirigée par un jésuite, et comptait Eugène Motte (**) parmi ses membres honoraires, révélait aux yeux des travailleurs conscients, de ceux qui essayaient de remonter le courant, toute la gravité du mal; mais il était trop tard.

On essaya de fonder le Comité d'entente des syndicats roubaisiens dont je fus le secrétaire pendant 7 ou 8 mois, jusqu'au moment de mon entrée à la Métallurgie. Et je sais combien de démarches je dus faire auprès des membres du *Comité du Textile* pour que le syndicat fasse son adhésion au *Comité d'entente*, ce ne fut que sur la menace de mener campagne contre lui et l'esprit qui l'animait, (adhésion au Parti, paiement d'un tant pour cent des cotisations syndicales pour la propagande politique) que nous obtînmes son adhésion.

Voulant nettement nous placer sur le terrain économique, nous refusâmes de laisser transporter le siège de ce Comité, ainsi qu'on le demandait, à «*La Paix*», siège du Textile et du Parti.

Plusieurs propositions à tendance politique furent repoussées, et, moins d'un an après, n'ayant pu faire élire un membre du Parti au secrétariat du Comité d'entente — transformé en *Union des Syndicats* — le syndicat textile démissionnait.

Pendant ce temps le *Journal de Roubaix*, organe du patronat, avait développé l'esprit de neutralité chez les travailleurs roubaisiens. De sorte qu'aujourd'hui les inconscients, et ils sont nombreux, trouvent dans cette neutralité l'excuse de leur indifférence pour refuser d'entrer au Syndicat. Sollicités pour y entrer, ils répondent qu'ils ne le peuvent, parce qu'on y «*fait de la politique*». Si on leur répond qu'à côté il en existe un qui ne s'occupe d'aucune question politique, ils répliquent qu'ils ne peuvent y adhérer «*parce que ses tendances sont anarchistes*».

Le mot, habilement exploité par la presse réactionnaire et le patronat d'un côté, par les socialistes de

(*) A cette date, BASLY est déjà député depuis 17 ans! A 25 balles par jour, ça fait des envieux! (Note A.M.).

(**) Aucune indication biographique à son sujet. Il s'agit vraisemblablement du délégué de la fédération socialiste du Nord au congrès national d'unité socialiste de 1905; par ailleurs docteur en médecine. (Note A.M.).

l'autre, justifie aux yeux de la masse son besoin d'indifférence, d'inactivité et aggrave l'esprit de «*neutralité*» dans lequel elle se complaît, entravant ainsi, rendant même impossibles, toute vie syndicale, toute action révolutionnaire. C'est ainsi qu'il avait été fondé un syndicat du Tissage, un des Peigneurs et un de Teinturiers-Apprêteurs - qui sont les trois principales branches de l'industrie du Textile; - ils ont disparu, faute de membres, sans bénéfice pour le syndicat textile, dont le maximum de membres varie entre 2.500 et 3.000.

Le patronat a si habilement manœuvré, il a su si bien créer toutes sortes d'institutions de bienfaisance et de mutualité, qu'on peut dire que pour plusieurs années encore, toute action syndicale, nettement économique, sera impossible à Roubaix.

On y tient d'ailleurs pour tellement inutile cette action économique, que pendant les vingt ans de lutte socialiste qu'ils y ont menée, les militants du Parti n'ont jamais éprouvé le besoin d'y créer une *Bourse du Travail*, ne comprenant pas qu'elle puisse être ailleurs qu'au siège du Comité politique, - pour ne pas gêner l'action de celui-ci.

Ce tableau nullement poussé au noir, plutôt au dessous de la vérité, serait d'ici quelques années celui de toutes les régions de la France, si la proposition du Textile était adoptée à Amiens; il ne pourrait en être autrement.

Aucun militant n'oserait contester que, soit dans la vie politique, soit dans le mouvement syndical les militants sont surmenés. Dans tous les milieux où nous passons nous entendons constamment répéter avec un profond sentiment de lassitude et de découragement que la besogne est laissée à la charge du même homme, que le militant ne trouve pas autour de lui, les concours qu'il devrait rencontrer, en un mot, que si l'organisation n'a pas plus de vigueur, c'est qu'il est «*seul pour tout*».

Niel qui, aussi bien que nous, connaît cet état de choses, s'étonne dans *l'Humanité* de la proposition d'une Bourse du Travail du midi, demandant à ce que les hommes investis d'un mandat politique ne puissent être délégués dans une Bourse du Travail.

Théoriquement, il peut ne pas y avoir d'inconvénient à ce que le même homme cumule les deux mandats; l'exception de Bourges, qu'il cite, n'infirme nullement la règle: mais logiquement, pratiquement, à qui fera-t-il croire que l'homme, si sincère soit-il, je ne dirais pas député, mais conseiller municipal, ayant promis à ses électeurs des réformes, et qui sortant d'une séance de son Conseil, ou de son Parti, où il s'est heurté aux difficultés de faire les réformes promises, oubliera ces difficultés parce qu'il aura franchi le seuil de la Bourse du Travail? Et là, s'associera-t-il à un vote décidant d'une action, ou d'une agitation révolutionnaire pouvant léser les intérêts des contribuables, ses plus influents électeurs, ou peuvent compromettre le succès électoral du député dont il a examiné les chances de réélection au sein de son Parti? Si sincère soit-il, il sera effrayé des responsabilités qu'il encourt et, fatalement, essaiera d'atténuer et de retarder l'agitation révolutionnaire que voudrait faire la Bourse, ou, encore, il la déchaînera quand il croira servir les intérêts de son parti.

A ce point de vue, je puis citer un fait typique que j'ai vécu. A Roubaix, au mois d'avril 1904, lors de l'application du dernier palier de la loi des dix heures, la grève fut essentiellement politique; les élections municipales approchaient; on décida la grève, espérant, à la faveur du mouvement, arracher le succès électoral. Malheureusement, la masse, nullement préparée, inorganisée, résista trois semaines à peine, pas suffisamment pour que le résultat fût appréciable.

C'est alors que les militants, sentant de jour en jour la grève leur échapper, furent acculés, pour ne pas paraître ridicule, à faire apposer une affiche invitant les travailleurs à discuter individuellement, conditions de l'application de la loi.

Cette attitude déconcerta les meilleurs et tua chez un grand nombre l'idée syndicale.

C'est là une des conséquences mêmes de la double action qu'on nous propose; conséquences que, devant le tollé général, leurs auteurs essayent de voiler. Pour douter du contraire il ne faut pas les connaître, ne pas les avoir vus à l'œuvre, se souvenir, que, tant qu'ils ont pu, ils ont nié l'existence de la C.G.T. et contesté son utilité dans leurs milieux. Aujourd'hui, avoir l'air d'abonder dans leur sens, c'est accepter une complicité morale dont nous serions les dupes, étant au détriment des intérêts de la classe ouvrière.

Il faut, au contraire, avoir le courage de dire au prolétariat que les syndicats, la C.G.T. en particulier ne

peuvent abandonner leur esprit, leur tactique de lutte de classe sur le terrain économique, qui est leur seule raison d'être.

Discuter, en ce moment, sur les tendances des partis socialistes ou libertaires, c'est discuter à côté de la question et voilà le vrai but de la manœuvre: la subordination de nos efforts aux possibilités de résultat des efforts d'un parti politique.

Nous avons trop à faire pour nous arrêter à cela. Les masses ont trop en elle, cet esprit rétrograde d'aveu-lissement. Par une action incessante, nous avons obligé les masses à sortir de l'indifférence économique où se trouvent les travailleurs du Nord, à réveiller en elles une conscience agissante; à faire des hommes.

Or, qu'on le veuille ou non, l'action politique électorale implique le contraire. «*Ayez confiance en moi!*», s'écrie Tartempion, et la foule béate, dont on flatte l'indolence, les sentiments ataviques d'inertie et de lâche-té, applaudit. Elle retourne au logis, attendant la révolution, l'évolution, la transformation de la société qu'on vient de lui prédire pour 1950.

Si on peut demander à ceux qui sont fixés sur l'action créatrice du parlementarisme et pensent qu'elle est tombée en dessous de zéro, d'être neutres au syndicat, à la Bourse du Travail, on ne saurait exiger qu'ils se fassent les complices d'une manœuvre tendant momentanément à l'absorption et en suite à la désagrégation d'un organisme qui plus que l'action politique, a sa raison d'être dans la veulerie générale des masses prolétariennes.

Voilà ce que beaucoup pensent et n'osent dire, mais ce qu'ils diront à Amiens, afin que pour toujours cette question des rapports avec les partis politiques soit rayée de nos congrès corporatifs.

Alphonse MERRHEIM.
